

BESOINS EN MAIN D'ŒUVRE SECTEUR DE L'INDUSTRIE

COMPARAISONS FAITES ENTRE 2018 ET 2019

LES ENTREPRISES QUI RECRUTENT

	Postes offerts	Nombre de postulant(s) pour un poste	Nombre moyen d'entreprises actives au RTE	Nombre moyen d'employeurs déclarés à la CPS (a)	Nb d'employeurs ayant déposé une offre au SEFI (b)	Entreprises qui recrutent (b/a)	Nombre moyen salariés déclarés à la CPS*
Unité :	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	%	nombre
Industrie	198	18	2 861	468	66	14,1 %	5 155
Industries extractives	11	9	42	11	4	36,6 %	187
Industrie manufacturière	163	19	2 735	433	56	12,9 %	3 852
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	7	20	46	10	3	29,8 %	589
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	17	10	37	15	3	20,6 %	527
Variation annuelle	6 %	- 5 %	7 %	1 %	3 %	2 %	1 %

* : les données CPS sont provisoires.

Note de lecture : les données de la CPS et du RTE étant présentées en moyenne mensuelle, le total peut parfois différer de la somme des ventilations en raison des arrondis.

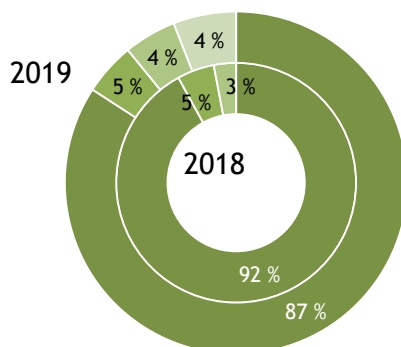
Sources : SEFI, CPS, ISPF

En 2019, le nombre d'offres dans le secteur de l'industrie progresse de 6 %. Le nombre d'employeurs est stable tout comme celui des salariés.

EMPLOYEURS SEFI PAR ACTIVITÉ



INSTITUT
DE LA
STATISTIQUE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE



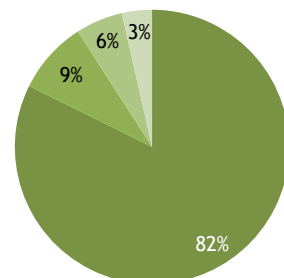
- Industrie manufacturière
- Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution
- Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
- Industries extractives

Sources : SEFI, CPS, ISPF

LES POSTES OFFERTS

Par secteur d'activité de l'employeur

Unité :	2018	2019	Variation 2019/2018
	nombre	nombre	%
Industrie	187	198	6 %
Industries extractives	-	11	-
Industries extractives	-	11	-
Industrie manufacturière	162	163	1 %
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	49	61	24 %
Fabrication de textiles, industrie de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	3	9	200 %
Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie	9	5	- 44 %
Industrie du papier et du carton	-	-	-
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	13	23	77 %
Industrie chimique	9	5	- 44 %
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	7	1	- 86 %
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	-	-	-
Métallurgie	-	1	-
Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	18	9	- 50 %
Fabrication d'équipements électriques	-	-	-
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	-	1	-
Industrie automobile	-	2	-
Fabrication d'autres matériels de transport	31	27	- 13 %
Autres industries manufacturières n.c.a.	9	16	78 %
Réparation et installation de machines et d'équipements	14	3	- 79 %
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	14	7	- 50 %
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	14	7	- 50 %
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	11	17	55 %
Captage, traitement et distribution d'eau	9	16	78 %
Collecte et traitement des eaux usées, traitement des déchets et dépollution	2	1	- 50 %

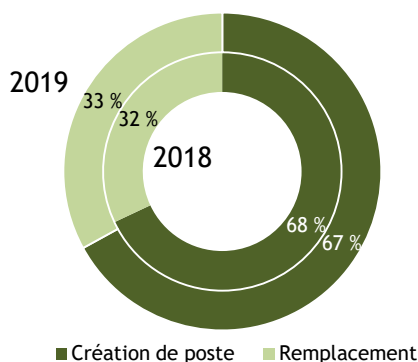


Huit offres sur dix sont proposées dans l'industrie manufacturière. Les offres augmentent particulièrement dans les industries extractives, la fabrication alimentaire et l'imprimerie.

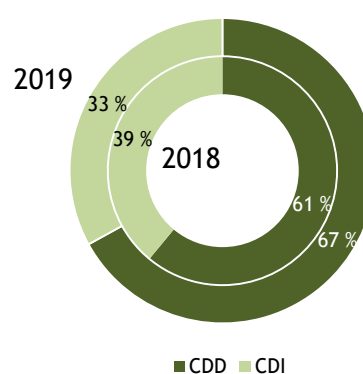
Sources : SEFI, CPS, ISPF

Par motif de recrutement et type de contrat

MOTIFS DE RECRUTEMENT



TYPES DE CONTRAT



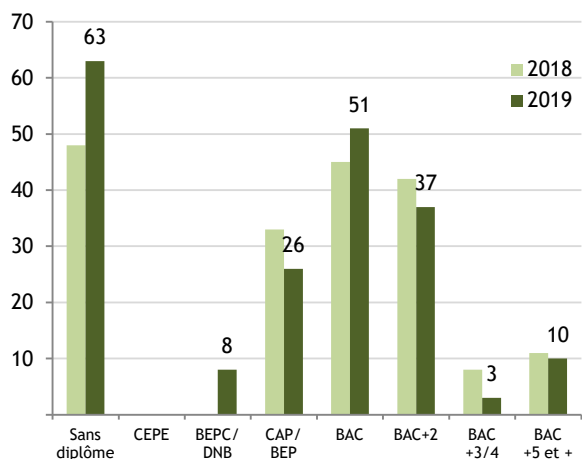
Dans l'industrie, sept postes sur dix sont des créations de postes.

Les CDD sont plus fréquents que les offres en CDI.

Sources : SEFI, CPS, ISPF

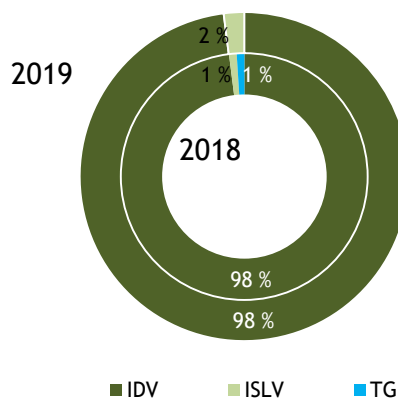
Par niveau scolaire requis et lieu de travail

NIVEAU SCOLAIRE REQUIS



Trois offres sur dix sont proposées aux non diplômés et un quart aux diplômés de l'enseignement supérieur.

LIEU DE TRAVAIL



La quasi-totalité des offres sont proposées aux Îles Du Vent dont six sur dix à Papeete.

Sources : SEFI, CPS, ISPF

Par lieu de travail

	2018	2019	Variation 2019-2018		2018	2019	Variation 2019-2018		2018	2019	Variation 2019-2018
Unité : nombre											
Îles Du Vent	183	194	+ 11	Îles Sous-Le-Vent	2	4	+ 2	Îles Tuamotu-Gambier	2	-	- 2
TAHITI	182	191	+ 9	BORA-BORA	2	4	+ 2				
FAA'A	19	14	- 5					Îles Marquises	-	-	-
PAPEETE	109	111	+ 2					Hors Polynésie	-	-	-
PUNAAUIA	16	28	+ 12								
				Îles Australes	-	-	-				
MOOREA	1	3	+ 2								

Sources : SEFI, CPS, ISPF



Par métier recherché

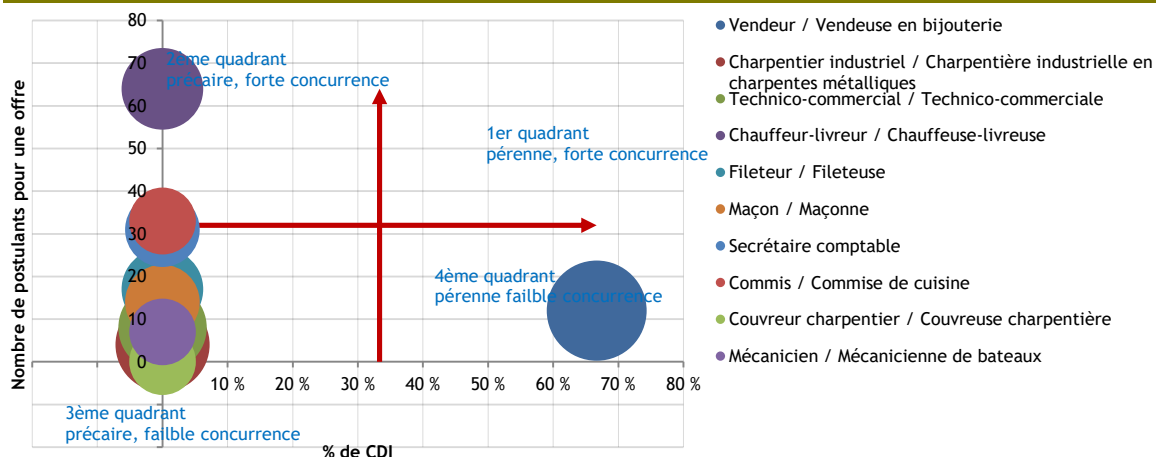
TOP 10 DES BESOINS EN EMPLOI

Unité :	Postes offerts	CDI	Postulants pour 1 poste	Niveau de formation (1)
	nombre	%	nombre	
Vendeur / Vendeuse en bijouterie	9	67 %	12	CAP/BEP
Charpentier industriel / Charpentière industrielle en charpentes métalliques	8	0 %	4	Sans
Technico-commercial / Technico-commerciale	7	0 %	8	CAP/BEP
Chauffeur-livreur / Chauffeuse-livreuse	6	0 %	64	Sans
Fileteur / Fileteuse	6	0 %	17	Sans
Maçon / Maçonne	5	0 %	14	Sans
Secrétaire comptable	5	0 %	31	BAC
Commis / Commise de cuisine	4	0 %	33	CAP/BEP
Couvreur charpentier / Couvreuse charpentière	4	0 %	-	Sans
Mécanicien / Mécanicienne de bateaux	4	0 %	7	CAP/BEP

(1) Métiers classés selon ROME - Niveau de formation minimum requis

Sources : SEFI, CPS, ISPF

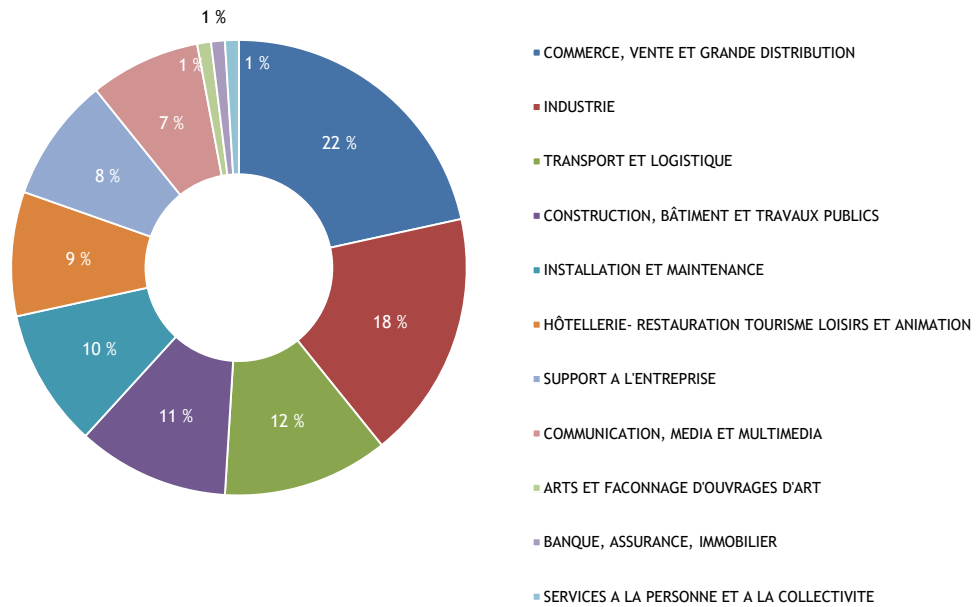
DIFFICULTÉS D'INSERTION DANS LE MARCHÉ DU TRAVAIL (POUR LES DEMANDEURS)



Note de lecture : Les offres de chauffeur-livreur sont toutes à durée déterminée et recueillent un nombre important de candidatures.

Sources : SEFI, CPS, ISPF

LES RECRUTEMENTS PAR DOMAINE



Sources : SEFI, CPS, ISPF

LES OFFRES D'EMPLOI EN 2019 - INDUSTRIE



En 2019, le nombre d'offres d'emploi dans l'industrie est en hausse de 6 %. Les entreprises manufacturières sont les principales demandeuses pour des postes moyennement qualifiés et basés sur Papeete.

DÉFINITIONS

Offre d'emploi normal : correspond aux offres d'emploi faites de manière spontanée par les employeurs.

Offre d'emploi aidé : correspond à toutes les mesures d'aide à l'emploi : offres d'emploi pour lesquelles l'employeur bénéficie d'un accompagnement financier pour l'embauche (= incitation à l'embauche).

Postes offerts : une offre d'emploi peut proposer plusieurs postes.

Exemple : un employeur recherche deux secrétaires.

De manière générale nous parlerons d'un nombre d'offres, sous-entendu un nombre de postes offerts.

Poste pourvu : poste sur lequel a été affecté un demandeur d'emploi. Un poste peut être pourvu par le SEFI ou par l'employeur (hors mise en relation via le SEFI).

Ratio postulant pour une offre : c'est le nombre de postulant(s) ramené à une offre d'emploi.

Exemple : si 48 candidats postulent sur une offre de 2 postes de secrétaire, cela fait un ratio de 24 postulants pour une offre.

Domaine de formation / Secteur d'activité : un domaine de formation se rapporte à un métier exercé par une personne, tandis que le secteur d'activité se réfère à l'activité exercée par une entreprise.

Exemple : un demandeur ayant une formation dans le domaine de l'informatique peut travailler dans une entreprise de la construction, un hôtel... idem pour une secrétaire, un commercial...

Nombre d'entreprises RTE : nombre d'entreprises déclarées actives au Répertoire Territorial des Entreprises.

Nombre d'entreprises CPS : nombre d'entreprises déclarées comme employeur auprès de la CPS. Entreprises qui déclarent des salariés à la CPS.

Employeurs SEFI : nombre d'entreprises différentes qui proposent des offres d'emploi via le SEFI.

Effectifs salariés : nombre de salariés déclarés par les entreprises (à la CPS).

Qualification : la qualification d'une personne dépend à la fois de son niveau scolaire et de son expérience professionnelle.

Exemple : un BAC+2 qui a dix ans d'expérience (en tant qu'Agent de Maîtrise) peu prétendre à une validation des acquis de l'expérience lui procurant une qualification de Cadre.

RAPPELS MÉTHODOLOGIQUES

Les données présentées par le SEFI proviennent de l'enregistrement des offres et des demandes d'emploi en son centre de Papeete, et sur son site Internet. Les offres d'emploi sont collectées auprès des employeurs et les demandes d'emploi sont déposées par les personnes à la recherche d'un emploi.

Malgré l'obligation légale (délibération n° 91-029 AT du 24 janvier 1991) d'adresser les offres d'emploi au SEFI, des employeurs utilisent encore d'autres voies pour leurs recrutements (petites annonces, candidatures spontanées, connaissances). Parallèlement, tous les demandeurs d'emploi ne s'inscrivent pas systématiquement au SEFI lors de la recherche d'un travail.

Dès lors, les données qui suivent ne reflètent pas la réalité du marché du travail sur l'ensemble de la Polynésie française, mais donnent une image de l'activité du Service de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion professionnelles.

Par ailleurs, l'évolution du nombre de demandes d'emploi ou de demandes de stages de formation recensées par le SEFI, dépend fortement du volume des offres d'emploi ou de formation proposées. En effet, plus le nombre d'offres est élevé et plus les demandeurs d'emploi s'inscrivent et fréquentent le SEFI.

Les offres d'emploi en entreprise regroupent les offres d'emploi normal proposées par les employeurs (elles représentent la plus grande part de nos offres) et les offres d'emploi aidé des entreprises du secteur marchand (incitations financières à l'embauche sous forme de contrats aidés ou de stages aidés en entreprise).

La validité d'une demande d'emploi est de 3 mois. Par conséquent, une demande d'emploi non réactualisée dans un délai de 3 mois devient caduque. Cette règle permet au SEFI de gérer un fichier de demandeurs d'emploi actualisé.

Les données SEFI sont traitées quatre fois par an par l'ISPF, à partir d'une copie de la base de données du SEFI. Ainsi les tableaux de bord BMO rendent compte de l'état des offres à un moment donné, état qui peut ensuite évoluer : si elles ne sont pas pourvues au moment de l'extraction de la base, elles peuvent très bien l'être dès le lendemain.

TOUTES LES STATISTIQUES SONT DISPONIBLES SUR WWW.ISPF.PF

Institut de la Statistique de la Polynésie française • BP 395 - 98713 PAPEETE • Tél. : 40 47 34 34 • Fax : 40 42 72 52 • Courriel : ispf@ispf.pf

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Nicolas PRUD'HOMME • AUTEUR DE LA PUBLICATION : Charly BODET

Dépôt légal : Avril 2020 • ISSN 2118-478 X • © ISPF

Date de publication : Avril 2020

